



LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTECHNIE

Patrimoines et savoirs en élevage

.....Avril 2024

Les vaches occidentales vont-elles perdre leurs cornes à jamais ?

En 2018, les autorités helvétiques organisaient une « votation nationale » demandant aux citoyens si elles pouvaient autoriser les éleveurs à éliminer les cornes de leurs bovins. La population décida que les éleveurs pouvaient supprimer les cornes. « *Aujourd'hui, en Suisse, une grande majorité (73% selon agroscope.ch) des vaches laitières (essentiellement Simmental, Holstein pie rouge et Holstein pie noir, Brune des Alpes), sont dépourvues de leurs cornes* », observe Jocelyne Porcher, sociologue de l'élevage à Inrae. La minorité de vaches laitières les ayant gardées appartient à des éleveurs en bio, vivant sur de petites exploitations (30 vaches), installés en montagne.

A l'instar de la Suisse, pays où l'élevage occupe une place importante dans l'économie rurale et la culture de ses habitants, cette situation est en train de s'accroître en Europe, à commencer par la France (61 % des vaches allaitantes et 87 % des vaches laitières, 97 % des vaches en stabulation libre selon l'Institut de l'élevage), mais aussi au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Italie, en Espagne, en Pologne, en Autriche... sans que cela ait l'air de déranger la société et le monde agricole, certes actuellement traversé par une grave crise économique.

En quoi consiste l'écornage des bovins ?

Cette nouvelle pratique zootechnique, qui daterait des années 1970, consiste à empêcher les cornes de se développer chez le veau, ou à les retirer chez la vache adulte au moyen d'une écorneuse guillotine, d'une disqueuse ou d'une scie à fil. Aujourd'hui, l'ébourgeonnage des veaux (au début de la vie, le bourgeon cornual est lié à la peau et non à l'os) s'effectue entre 3 et 6 semaines (selon le pays et le système de production), sous anesthésie locale. Selon les GDS (Groupements de défense sanitaire) de Rhône-Alpes, on peut aussi procéder à un écornage thermique (cautérisation à 700°C des vaisseaux sanguins du cornillon).

On considère que ces opérations sont peu ou pas douloureuses, notamment quand elles sont accompagnées d'une analgésie. Toutefois, selon l'Institut de recherche de l'agriculture biologique suisse (FiBL), l'équivalent de l'ITAB français, l'ablation du cornillon, organe innervé et irrigué, normalement soudé au sinus frontal, pourrait perturber le bon fonctionnement de ce dernier (voir plus loin). On peut aussi obtenir des vaches non cornées en les inséminant avec des taureaux porteurs d'un allèle « sans corne », comme c'est déjà le cas chez la Salers et la Limousine, et bientôt la Montbéliarde. L'allèle « sans corne » étant dominant, il serait assez facile et rapide (une dizaine d'années) de créer des lignées sans cornes, selon le FiBL (2018 et 2020).

Pourquoi priver les vaches de leurs cornes ?

Plusieurs arguments sont avancés pour justifier l'ablation des cornes ou leur non apparition par sélection génétique. Le principal est de limiter le risque d'accident et/ou de blessure entre l'humain (éleveur, bouvier, vétérinaire, abatteur) et l'animal d'une part, entre les animaux eux-mêmes d'autre part. Or, selon la Mutualité sociale agricole (MSA), si l'on a enregistré ces dernières années environ 2250 accidents homme/animal par an, la plupart sont dus à des bousculades, et seulement une centaine à des coups de corne. Quant aux heurts entre bovins, le plus souvent sur l'arrière flanc, au risque d'abîmer le cuir et/ou de blesser la mamelle, on ne dispose pas de chiffres.

Nombreux sont donc les éleveurs conventionnels qui, à la tête de grands élevages (50 à 100 vaches), justifient l'écornage de leurs bovins par l'augmentation de la taille des troupeaux, l'hébergement dans des stabulations libres avec cornadis, l'usage d'un robot de traite.

C'est l'inverse des éleveurs ayant opté pour le label bio : « *Eleveur d'une trentaine de Montbéliardes et 40 jeunes, en bio et en Franche-Comté à 1000 m d'altitude, et pratiquant la stabulation à la chaîne durant 6 mois de l'année (ce qui me donne plus de travail), j'éleve des vaches dotées de belles cornes*, témoigne Sylvain Chabrod, installé à La Chaux (Doubs). *Je fais le maximum pour les conserver* », poursuit-il. « *Continuer à élever des vaches laitières dotées de cornes entraîne un surcoût en infrastructures* », observe Jocelyne Pocher. *C'est pourquoi les éleveurs suisses à l'origine de la votation demandaient des subventions supplémentaires*».

Cornes, physiologie et comportement

« *La corne est un organe sensoriel propre et nécessaire au bien-être de nombreux ruminants, sauvages et domestiques; l'enlever est donc une mutilation* », observe François Moutou, vétérinaire et président d'honneur de la Société française d'étude et de protection des mammifères. « *Un manque de dignité et de respect de l'animal* », renchérit Jocelyne Porcher. Au même titre que la section de la queue des vaches laitières au Canada et en Australie (pour que la mamelle reste propre), de la queue des chevaux de trait, ou encore de la queue et des oreilles des chiens, ces deux dernières pratiques n'ayant plus cours en France aujourd'hui.

Loin d'être un organe uniquement esthétique, la corne exerce aussi des fonctions physiologiques. Ainsi, grâce au sinus frontal situé à sa base et qui joue un rôle d'amplificateur, la corne contribue à la perception de sons internes (mastication, rumination, digestion). Plus trivial, les cornes servent aussi à se gratter le dos ainsi que les flancs. Elles contribuent donc au bien être animal. Des éleveurs adeptes de la biodynamie (courant de pensée fondé sur l'existence de fortes relations entre la nature et le cosmos) estiment même que la forme, la coloration et parfois l'odeur de la corne leur servent d'outil de diagnostic sur l'état de santé de leurs vaches. Plus sûrement, le crâne d'une vache ayant subi un écornage se déforme, notamment le sommet de la tête, avec l'apparition d'une sorte de chignon. Les yeux se rapprochant, le champ de vision deviendrait plus profond et moins large (normalement une vache voit bien jusqu'à 10 m dans un rayon de 60° (FiBL 2015).

Par ailleurs « *le cornage d'un bovidé joue un rôle important dans la reconnaissance entre individus, le comportement entre congénères et la hiérarchie sociale* », rappelle Pierre Le Neindre, éthologiste, ancien chercheur à Inrae. Ainsi, au sein d'un troupeau constitué de vaches cornées et écornées d'une même race (Salers), ces dernières sont toujours dominées, et restent au bas de l'échelle sociale. De même, dans un groupe rassemblant vaches cornées (Salers) et vaches écornées (de race Angus, naturellement sans cornes), ces dernières, inaptées à se défendre, ne s'en prennent jamais aux vaches cornées. A ce jour toutefois, il ne semble pas que des études éthologiques portant sur de grands troupeaux de vaches écornées, conduites en stabulation libre, aient été menées en France.

Enfin, dans le cas de l'attelage, les cornes sont indispensables pour faire tenir le « joug de corne ».

Vers une transformation physique du cheptel bovin français

Au vu de ces éléments, on peut difficilement nier que les vaches du futur cheptel bovin français et européen vont fortement changer de physionomie et, possiblement, de comportement. Certes, il ne s'agit pas de s'opposer à toute innovation technologique. Mais l'écornage est-il vraiment nécessaire ? Une solution ne serait-elle pas d'arrêter d'augmenter indéfiniment la taille des troupeaux, de construire des stabulations libres plus grandes, assurant plus d'espace à chaque vache, de façon à diminuer le risque de friction entre congénères, ainsi qu'un accès à l'extérieur ?

En extrapolant _et donc en prenant le risque de me tromper_, dans 50 ans, les seules vaches « *morphologiquement intègres* » seront sans doute celles des races à petits effectifs, chères à la Société d'éthnozootechnie (Bretonne Pie Noir, Froment du Léon, Maraîchine, Béarnaise, Lourdaise, Ferrandaïse, Villarde, Vosgienne et évidemment Hérens et Raço di Biou (Camarguaise) vu l'importance des cornes dans ces deux races). Le public pourra alors les voir dans des Parcs naturels régionaux spécialement aménagés. Bref, dans des zoos pour bovins à corne.

Denis Sergent

1 – Actualités SEZ

Journées d'étude de la SEZ en 2024

Organisée par Jean-Pierre Digard, la journée consacrée au renne se tiendra le 11 juin prochain de 13h 30 à 18h à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort. Le programme est joint à cette lettre.

Assemblée générale de la SEZ

Elle aura lieu le 11 juin matin à Maisons-Alfort au restaurant « Le petit caporal » (heure précisée ultérieurement sur le site internet de la SEZ).

Cotisation - Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation pour l'année civile 2024, merci de bien vouloir le faire au plus tôt (bulletin d'adhésion joint à la Lettre de janvier 2024 et sur le site

2 – MANIFESTATIONS

Rencontres naturalistes 2024 : 3 – 5 mai 2024

Elles auront lieu au Pôle culturel, 14 rue Jacques Villon, 27190 Conches-en-Ouche.

Programme et inscriptions : https://www.ethnozootechnie.org/IMG/pdf/circulaireffssn1_3_cle84f5c6.pdf

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : 21 – 24 juin 2024

Thème 2024 : L'eau, utile à tous. <https://www.patrimoinedepays-moulins.org/theme-2024/>

Expositions

Musée de l'Homme : Préhistomania : jusqu'au 24 mai 2024

Musée de l'Homme : 17 place du Trocadéro 7506 Paris. <https://www.museedelhomme.fr/fr/prehistomania>

Ecomusée de la Bintinais : Cuir, une matière à fleur de peau : jusqu'au 1^{er} septembre 2024.

Route de Chatillon-sur-Seiche, 35200 Rennes. www.ecomusee-rennes-metropole.fr

3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIETAIRES

Soutenance de thèse

Le 15 mars 2024, à l'université de Versailles-Saint Quentin, Raphaël Devred a soutenu une thèse d'histoire environnementale : *Le domaine de Rambouillet, une histoire environnementale, du pouvoir, de la chasse et de l'élevage (1783-2010)*, sous la direction d'Anne-Claude Ambroise-Rendu et Gregory Quenet.

Le jury a unanimement souligné la qualité de cette thèse et souhaité qu'elle soit valorisée sous la forme la plus appropriée. Résumé en ligne sur le site internet de la SEZ, rubrique publications et travaux des sociétaires.

Nous avons reçu :

Académie d'Agriculture de France (AAF) www.academie-agriculture.fr

Mensuels : A la Une

N°92, mars 2024

Agricultures urbaines et transition écologique, des agricultures urbaines en plein développement, par Philippe Clergeau.

N°93, avril 2024

Les enjeux de l'autonomie des exploitations agricoles, colloque organisé le 7 février 2024 en partenariat avec le Crédit agricole. <https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/colloque/academie/6eme-edition-de-letat-de-lagriculture-sur-le-theme-enjeux-de>

Centrale canine magazine, à noter au sommaire :

n°227, janvier-février 2024

Statistiques 2023 du LOF : Avec près de 230 000 inscriptions, l'année 2023 présente une baisse de 11% par rapport à 2022. Cependant si on fait une moyenne sur les trois dernières années pour lisser le pic de 2021, on obtient une moyenne de 254 624 inscriptions qui est supérieure aux chiffres d'avant la crise sanitaire, marquant ainsi une tendance de fond à la hausse. Le top 5 n'a pas changé avec le Berger australien en tête avec 17 609 inscriptions, suivi par le Golden retriever, le Staffordshire bull terrier, le Berger belge et le Berger allemand.

Dossier La Centrale Canine de 2000 à 2023.

n° 228, mars-avril 2024

Histoire de la cynophilie française, douzième partie : Au cœur des années 1930 par Sophie Licari, pages 9-17.

IFCE Avoir un cheval, Lettre d'information, à noter au sommaire :

n° 122, février 2024 ; Quand santé et métier riment avec actualité.

n° 123, mars 2024 : Différents articles sur alimentation et élevage en lien avec la santé.

Sesame : lettre février 2024, à noter au sommaire :

Chaud devant, colère paysanne suivez le fil : On n'a jamais autant parlé d'agriculture que ces dernières semaines, à la faveur des manifestations agricoles qui ont émaillé le début d'année. Tout le monde a son mot à dire. Alors pour vous aider à vous y retrouver, les échos & le fil de *Sesame* ont tenté de décortiquer régulièrement les maux de la colère. *Par le journaliste Yann Kerveno.*

http://itj7.mjt.lu/nl3/8zBU5HyaoOpCPEiCOUOCw?m=AWsAADnvZSoAAcqCN7gAALA6d4EAAAYEF7XcAA5xAAhOrABI3Jn5gGGC9sTSS7GePw6cSCH0CwAICXA&b=ba2f51da&e=f9511a10&x=U3LdArKPXDej_WHaCBqWcXQ1stsxH3jw7a7Vbdze6Rw

Maison de la transhumance : Lettre d'information n° 25, mars 2024 ; à noter au sommaire :

Editorial : La transhumance inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité par Lionel Escoffier, président de la Maison de la Transhumance,

<https://www.transhumance.org/wp-content/uploads/2024/02/Lettre-Mdt-25-web.pdf>

Le souffle de la Neira, n° 83, avril 2024, à noter au sommaire : suite de la biographie des ministres de l'agriculture sous la 5^e République (Stéphane Le Foll) et des récits : Alexandre Yersin, éleveur et agronome, Iconographie de l'agneau dans les églises...En ligne sur le site internet de la SEZ, rubrique publications et travaux des sociétaires.

Jean Pierre Brunelin a bien voulu faire la compilation de différents articles à caractère ethnozootechnique parus dans de précédents numéros de cette revue. Ce sont :

- **Au début du XXe siècle, quand les Polignac faisaient rimer moutons Mérinos et département du Calvados** (24 pages),
- **Pères blancs et brebis noires** (25 pages),
- **les Iles Kerguelen, des hommes et des moutons** (37 pages),
- **La politique agricole de Napoléon Bonaparte** (42 pages).

Ces textes ont été archivés sur le site internet de la SEZ, rubrique Comptes rendus, ressources documentaires.

4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)

Ouvrages :

La modernité est dans le pré. La campagne française après 1945 : Sarah FARMER Flammarion, traduction française octobre 2023, 336 pages, 24 €. Ce livre raconte l'histoire, bien connue, de l'évolution des campagnes et de l'agriculture françaises, pendant la seconde moitié du XXe siècle. Mais il le fait de façon différente,

Nourrir sans dévaster, petit précis de mondialisation VIII : Julien DENORMANDIE, Eric ORSENNA, Flammarion, février 2024, 352 pages, 23 € Dans l'ouvrage qu'ils consacrent à l'agriculture, les auteurs invitent les lecteurs à une expédition au cœur de nos contradictions agricoles et dessinent les pistes pour les résoudre (L'opinion) <https://editions.flammarion.com/nourrir-sans-devaster/9782080433411>

En finir avec la honte de nos racines paysannes : Marie-Paule GICQUEL, éditeur Stéphane Batigne, septembre 2023, 224 pages, 15 €. Cet ouvrage est une quête dans les plis et replis d'une mémoire individuelle et collective pour tenter de déceler les stigmates déposés par cette expérience liée à notre enfance.

<https://www.decitre.fr/livres/en-finir-avec-la-honte-de-nos-racines-paysannes-9791090887916.html#resume>

Des paysans écologistes : politiques agricoles, environnement et société depuis les années 1960 : MARTIN Jean-Philippe, Champ Vallon, mai 2023, 224 pages, 22 €. Comment et pourquoi une frange du monde paysan s'est interrogée sur les pratiques agricoles et le modèle « moderniste » ?

<http://www.champ-vallon.com/jean-philippe-martin-des-paysans-ecologistes/>

France grise, France verte, une histoire environnementale depuis 1945 : VRIGNON Alain, Armand Colin, 2022, 240 pages. L'ouvrage revisite l'histoire de la France, de 1945 à nos jours, à la lumière des enjeux environnementaux. <https://www.cairn.info/france-grise-france-verte--9782200629298.htm?contenu=presentation>

La France en héritage : dictionnaire des savoir-faire et des façons de vivre, métiers, coutumes, vie quotidienne 1850-1970 : BOUTET Gérard, éditeur Omnibus, 2022, 1488 pages, 20 €. Ce dictionnaire encyclopédique abondamment illustré traite des métiers et tâches de la terre, de l'artisanat, de la petite industrie et évoque les corporations, l'organisation du monde paysan, les étapes de la vie.....<https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article16028>

Histoire de l'architecture agricole : 1945 – 1999, la modernisation des fermes : CIVIDINO Henri, Moniteur, 2019, 669 pages, 30,99 €. À travers l'évolution des édifices, cet ouvrage révèle les ressorts politiques, économiques et réglementaires de la transformation du monde rural durant la seconde partie du XXe siècle. https://www.kobo.com/fr/fr/ebook/histoire-de-l-architectureagricole?utm_source=pinterestFR&utm_medium=social_paid&utm_campaign=title-Histoire+De+L%27architecture+Agricole%3A+1945-1999.+La+Modernis...

La transhumance de Marcel Coen : Marcel COEN (texte et photographies). Benoît COUTANCIER, Jean-Claude DUCLOS, Patrick FABRE (textes), co-édition Arnaud Bizalion Editeur/Maison de la transhumance, 192 pages, 150 photographies, 35 €. En 1951, après cinq ans de captivité en Allemagne, Marcel Coen, un jeune photographe, décide de suivre une transhumance, de la plaine de la Crau aux alpages du Mercantour. Enrichi de son propre journal de route et de réflexions sur ce que ses photos signifient aujourd'hui, cet ouvrage fait l'objet d'une réédition. <https://www.qwant.com/?q=la+transhumance+de+marcel+coen&t=web>

Repenser l'élevage, une voie vers la dignité : René BECKER, édition MABD, février 2024, 304 pages, 25 €. Préface Jocelyne Porcher, postface Marie-Christine Favé. Ce livre revisite l'élevage dans une approche fondée sur des pratiques traditionnelles et biodynamiques. <https://www.bio-dynamie.org/produit/repenser-elevage/>

Les liaisons pastorales, coévolutions, ruptures, résistances, sous la direction d'Aliénor BERTRAND, Anne BLONDEAU DA SILVA, Dominique TAURISSON-MOURET, Edisens et CNRS éditions, novembre 2023, 312 pages, 32 €. Cet ouvrage qui croise les sciences exactes et les sciences humaines, vise à éclairer la complexité, la diversité et la singularité des liens qui se sont tissés dans le temps long entre animaux domestiques et paysages au sein d'innombrables collectifs : les liaisons pastorales <https://www.edisens.fr/environnement/139-liaisons-pastorales-coevolutions-ruptures-resistances-9782351133880.html>

La transition agroécologique : qu'est-ce que l'on attend ? Marc DUFUMIER, Terre vivante, septembre 2023, 88 pages, 10 €. Un plaidoyer pour la mise en place de nouvelles pratiques agricoles afin de préserver les ressources de la planète tout en nourrissant sainement la population mondiale. <https://www.terrevivante.org/boutique/livres/societe-engagement/la-transition-agroecologique/>

Magazines, dossiers de presse

Dossier : L'élevage paysan au cœur du vivant, in Nature et Progrès, n°146, février-mars 2024, pages 19- 32.

Mouton Mérinos, un exemple d'amélioration des espèces : Stéphanie Minery, in La Revue du Mérite Agricole, n°40, avril 2024. La gestion des accouplements du Mérinos de Rambouillet de l'analyse des pedigrees au génotypage.

Des liens pour accéder aux documents suivants :

Avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) : Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité : Les exploitations d'élevage représentent les deux-tiers des disparitions de fermes entre 2010 et 2020, soit 63 500. Pourquoi une telle désaffection ? Le CESE, qui a rendu le 16 janvier un avis sur l'avenir de l'élevage en France, identifie deux causes principales à ce déclin. D'une part, l'impact environnemental d'un secteur souvent pointé du doigt pour les émissions de gaz à effet de serre qu'il entraîne, sa responsabilité dans la pollution de l'eau aux nitrates...D'autre part, la pénibilité et les contraintes du métier, associées à un faible revenu, freinent l'installation de jeunes éleveurs alors que les départs à la retraite s'accroissent dans la profession. Face à ces problématiques, le Cese a voté un avis, riche de 12 propositions. <https://www.lecese.fr/travaux-publies/relever-les-defis-de-lelevage-francais-pour-assurer-sa-perennite>

Plan sur l'élevage : Le 25 février, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a présenté aux filières d'élevage le plan gouvernemental pour reconquérir notre souveraineté sur l'élevage, <https://agriculture.gouv.fr/sia2024-lancement-du-plan-gouvernemental-renforce-de-reconquete-de-notre-souverainete-sur-lelevage>

Renouvellement des générations : l'indépassable plafond de terre de l'installation : Alors que la France entend se doter en 2024 d'une loi en faveur du renouvellement des générations agricoles duquel dépend notre souveraineté alimentaire, les nouveaux chiffres de Terre de Liens montrent qu'il sera impossible d'endiguer la disparition des fermes et des agriculteurs-trices si le gouvernement ne réhausse pas drastiquement son investissement. Tel que programmé celui-ci ne recouvre que 0,5% des besoins en installation. <https://terredeliens.org/national/actu/renouvellement-des-g%C3%A9n%C3%A9rations-lind%C3%A9passable-plafond-de-terre-de-linstallation-20-02-2024/>

Qu'est-ce que le label equures bien-être au travail ? : C'est la seule démarche de qualité en faveur du bien-être au travail spécifiquement développée pour les structures équinées, Le label est composé de quatre thématiques : organisation au travail, santé au travail, gestion humaine et processus d'intégration, ambiance et qualité de vie au travail. <https://travail.label-equures.com/>

Agriculture : Comment Napoléon III a permis le productivisme à la française : Antony Hamon docteur en histoire contemporaine, université Rennes 2. revient sur cette période méconnue de l'histoire qui a vu s'effondrer l'agriculture de subsistance au profit d'un modèle industriel et capitaliste écrasant (The Conversation, publié le 8 février 2024). https://theconversation.com/agriculture-comment-napoleon-iii-a-permis-le-productivisme-a-la-francaise-222775?utm_medium=email&utm_campaign=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%208%20fevrier%202024%20-%202873829159&utm_content=La%20lettre%20de%20The%20Conversation%20France%20du%208%20fevrier%202024%20-%202873829159+CID_2f9f11a9c38b5b79800aedb9861d118d&utm_source=campaign_monitor_fr&utm_term=dun%20modle%20industriel%20et%20capitaliste%20crasant

Interbev, info veille scientifique, newsletter n°68, février 2024, à noter au sommaire :

Rapport du Haut Conseil pour le climat sur la transition climatique : l'élevage à l'herbe doit être préservé. <https://www.interbev.fr/fiche/rapport-du-haut-conseil-pour-le-climat-sur-la-transition-climatique-lelevage-a-lherbe-doit-etre-preserve-article-de-synthese/>

L'intelligence artificielle au service de la sélection génétique des animaux d'élevage : Deux laboratoires du centre INRAE Occitanie-Toulouse, Génétique et physiologie des systèmes d'élevage (Genphyse - INRAE/INP ENSAT/ENVT) et Mathématiques et informatique appliquées Toulouse (MIAT - INRAE), ont mis au point un projet interdisciplinaire original associant intelligence artificielle et génétique moléculaire pour prédire l'impact des variabilités génétiques (INRAE, publié le 03 janvier 2024). <https://www.inrae.fr/actualites/lintelligence-artificielle-au-service-selection-genetique-animaux-delevage>

Association Attelages bovins d'aujourd'hui : Elle communique quelques articles dernièrement parus.

<http://attelagesbovinsdaujourd'hui.unblog.fr/2024/02/24/attelages-bovins-daujourd'hui-et-association-francaise-des-meneurs-de-bovins-creation-de-deux-associations-pour-promouvoir-lattelage-bovin/>
<http://attelagesbovinsdaujourd'hui.unblog.fr/2024/01/28/world-draft-cattle-symposium-symposium-mondial-sur-les-bovins-de-trait-une-conference-internationale-sur-limportance-du-betail-de-trait-dans-le-passe-le-present-et-le-futur-8-9-e/>
<http://attelagesbovinsdaujourd'hui.unblog.fr/2024/01/21/a-venir-17-eme-rencontre-internationale-des-bouvieres-et-des-bouviers-du-8-au-12-mai-2024/>

Ces derniers mois, le Centre d'études et de prospective du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a mis en ligne les informations suivantes. <https://www.veillecep.fr/>

Travail, agro-écologie et réorganisation des activités sur l'exploitation agricole : L'Association française d'agronomie a mis en ligne un cycle de webinaires sur l'écologisation des pratiques agricoles et les réorganisations du travail qu'elle entraîne. <https://www.veillecep.fr/2023/12/travail-agro-ecologie-et-reorganisation-des-activites-sur-lexploitation-agricole/>

Agriculture, Produire, Répartir, Nourrir , Regards croisés sur l'économie 2023/2 (vol. 3) La Découverte, 246 pages, 12 euros. Deux fois par an, la revue *Regards croisés sur l'économie* explore une question contemporaine à travers diverses contributions de chercheurs et acteurs de la vie économique. Le numéro de décembre traite des mutations de l'agriculture.

Revue Notes et études socio-économiques n°51 : Élevage de ruminants : vers une pénurie de main-d'œuvre ? <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/140600>

Toutes les publications du CEP sont téléchargeables aux adresses suivantes : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>
<http://agriculture.gouv.fr/le-centre-detudes-et-de-prospective-cep>

IDELE-PREMIERE

Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Élevage : www.idele.fr, à noter :

Idele : Numéro spécial filière caprine : 5 février 2024, <https://idele.fr/idele-premiere-n-special-caprin>

Des liens pour voir ou écouter des émissions en direct ou en différé

Replay « Femmes en élevage » Les spécificités de l'exercice des métiers de l'élevage au féminin

Le GIS Avenir Elevages a organisé un webinaire autour de la question des femmes dans les métiers de l'élevage le 19 décembre 2023.

https://idele.fr/rmttravail/publications/detailarticle?tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Baction%5D=showArticle&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bcontroller%5D=Detail&tx_atolidelecontenus_publicationdetail%5Bpublication%5D=20160&cHash=7009378a3fb1875c0aff54de275d504

Le bœuf voit rouge : Documentaire France 5 du 23 janvier ; Du pré jusqu'à l'assiette, la viande bovine constitue une filière qui fait vivre et nourrit des millions de personnes.

<https://www.france.tv/documentaires/voyages/5600319-le-boeuf-voit-rouge.html>

Si le Comté m'était conté : Documentaire France 5 du 23 janvier. Jeune, fruité ou plus affiné, le comté s'est imposé sur nos plateaux. <https://www.france.tv/documentaires/voyages/2916589-si-le-comte-m-etait-conte.html>

"Toi l'auvergnat, quand tu mangeras !" : Documentaire sur France-5 du 19 mars qui met à l'honneur les races locales Ferrandaise, Aubrac et Salers, leurs éleveurs (euses), leur mode d'élevage et surtout leurs produits à déguster ! <https://www.france.tv/documentaires/voyages/5763306-toi-l-auvergnat-quand-tu-mangeras.html>

Femmes et égalité des sexes en agriculture : Diffusé sur France 2, un documentaire d'E. Bergeon intitulé *Femmes de la terre*, s'intéresse à la place des femmes dans les organisations et syndicats professionnels agricoles. Dressant le portrait de plusieurs dirigeantes, il rappelle leur « combat extrêmement difficile » pour l'égalité et la parité. <https://www.france.tv/france-2/les-femmes-de-la-terre/5707839-femmes-de-la-terre.html>

Tendances du marché des animaux de compagnie : L'émission « Entendez-vous l'éco ? », sur France Culture, consacre un récent numéro au [marché des animaux de compagnie](https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/animaux-domestiques-un-marche-de-niche-3321638). L'accent est mis sur les effets de l'inflation sur le budget alimentaire et sur les décisions d'abandon ou d'adoption. Est également évoqué l'effet, sur les prix, de l'intégration croissante des cabinets vétérinaires dans de grands groupes liés à l'alimentation animale ou à des fonds d'investissement. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/animaux-domestiques-un-marche-de-niche-3321638>

Films :

Vivre avec les loups : Film documentaire français de [Jean-Michel Bertrand](https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/entendez-vous-l-eco/animaux-domestiques-un-marche-de-niche-3321638) sorti en 2024. Il s'agit du troisième opus de la trilogie consacrée au loup par le même réalisateur. Aussi craint qu'il est admiré, l'icône prédateur arpente désormais notre territoire et, s'il fait la joie des naturalistes, sa présence perturbe fortement le pastoralisme. Dans son film *Vivre avec les loups*, Jean-Michel Bertrand part à la rencontre de ceux qui font face à la bête et déploient des solutions pour s'en protéger (Ça m'intéresse, Frédérique Boursicot).

"Face aux loups, ces chiens font-ils le poids?" : Pour ce nouvel épisode de « La grande explication », Lucas a voulu comprendre comment un chien de protection peut devenir une arme défensive face aux loups, et il a voulu savoir s'ils font vraiment le poids... (source AFP). <https://www.youtube.com/watch?v=DWLQGVfnhiY>

5 - NOUVELLES BREVES

Combien restera-t-il d'exploitations agricoles en France en 2035 ? La France pourrait perdre encore plus de 100 000 exploitations agricoles en quinze ans, selon une projection publiée le 27 février par l'Insee, à l'occasion du Salon de l'agriculture. Si les tendances en matière de création, de disparition et d'agrandissement des exploitations agricoles observées entre 2011 et 2021 se maintiennent dans les années à venir, la France métropolitaine pourrait ne plus compter que 275 000 exploitations agricoles à l'horizon 2035 (contre 389 000 en 2020 selon le dernier recensement agricole), Il s'agirait d'une baisse de 30% par rapport au nombre d'exploitations agricoles observé en 2020, à un rythme de 2,3% par an (Nathalie Marchand, in Réussir-nourrir notre performance, newsletter du 04/04/2024).

6 - DES DEPECHEES DU SITE AGRIMUTUEL A CONSULTER SUR : www.agrimutuel.com

Nouveau Plan loup pour 2024-2029 : Publié le 23 février, il prévoit d'augmenter les indemnités pour les éleveurs, de 33 % pour les ovins et de 25 % pour les caprins, avec en parallèle une simplification des tirs, deux mesures ardemment souhaitées par le monde agricole. Dans le nouveau plan, le quota d'abattage reste inchangé, à 19 % de la population recensée chaque année – soit 209 en 2023 pour une population lupine évaluée à environ 1 100. L'exposé des grandes lignes du plan 2024-2029 a déjà suscité cette semaine les réactions outragées des défenseurs des animaux qui ont claqué la porte des négociations à l'automne dernier (dépêche AFP 23/02).

Statut de protection du loup dans l'UE : La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen avait mis en garde en septembre 2023 contre le « réel danger » des meutes de loups dans l'Union européenne, ouvrant la voie à une révision du statut de protection pour cet animal. Onze ONG de protection de l'environnement ont lancé mardi 19 mars une campagne et une pétition contre l'abaissement du statut de protection du loup dans l'UE, jugeant que cela « mettrait en péril la survie d'une espèce déjà vulnérable sans résoudre les difficultés auxquelles font face les éleveurs » (dépêche AFP 19/03).

SIA 2024 : Il a accueilli 603 652 visiteurs pour sa 60e édition, marquée par la visite chahutée du chef de l'Etat en pleine crise agricole, ont annoncé dimanche les organisateurs de l'événement. La fréquentation du salon de l'agriculture est en légère baisse (-2%) par rapport à l'année dernière, où 615 204 visiteurs avaient été recensés. Cette baisse est à nuancer compte tenu des heures de fermeture liées aux manifestations (dépêche AFP 03/03).

Nouveau décret : Steak, escalope, jambon, filet, entrecôte... un nouveau décret publié mardi 27 février par le gouvernement français précise la liste des dénominations réservées aux produits animaliers et donc interdits pour des produits à base de protéines végétales. Le texte était une revendication de longue date des acteurs de la filière animale. Le gouvernement avait publié un premier décret en juin 2022 mais ce dernier a été suspendu en référé par le Conseil d'Etat (dépêche AFP 27/02).

Plusieurs entreprises fabriquant des produits de substitution à la viande ont déposé vendredi 22 mars un référé-suspension devant le Conseil d'Etat pour contester ce décret (dépêche AFP 23/03).

Plainte contre la Commission européenne

Un collectif citoyen a porté plainte lundi 18 mars contre la Commission européenne devant la justice de l'UE pour ne pas avoir tenu son engagement à légiférer contre l'élevage en cage, suite à une pétition ayant dépassé le million de signatures (dépêche AFP 18/03).

Remerciements aux sociétaires qui ont contribué à enrichir le contenu de cette Lettre
Pour une information plus complète, consulter le site de la SEZ : <http://www.ethnozootechnie.org>

Société d'Ethnozootechnie

- Président : Etienne Verrier, 22 place de l'Agronomie, 91120 Palaiseau etienne.verrier@agroparistech.fr
- Secrétaire-Trésorière : Mariane Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, marianemonod@gmail.com

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : louis.montmeas@orange.fr

